



Stats

Président

Philippe Grobéty

Bulletinier

Jacques Gamboni

Visites extérieures

nop

Visiteurs

Jean-Pierre Schenk,
RC Aubonne

Invités

Laurent Wehrli,
Gregory Devaud,
invité de Christian
Roussy, Jean-
Pierre Giobellina,
invité de Pierre
Echenard

Présence

Bien: ~80%

Apéritif

Offert par
Bertrand Cheseaux
et Marc Vuagniaux

Prochaine réunion

5ème

vendredi, 30
janvier, 18h30

Au programme:

Conférence au
Château Maison
Blanche

FAIRE RAYONNER
LE ROTARY

Conférence de Laurent Wehrli au club Rotary d'Aigle

En janvier, les Rotariens d'Aigle sont privés de Couronne, mais ils s'en accommodent sans peine, pour preuve, jamais les taux de présence n'atteignent les sommets de janvier.

Nouvelle confirmation ce vendredi 23 janvier, où l'absence de Couronne s'est trouvée largement compensée par l'attrait du Torrent mais surtout par le plaisir d'entendre la conférence du brillant orateur qu'est Laurent Wehrli. Nous avons recueilli ses propos afin d'en faire profiter chacun.

Le Grand Conseil

« ...

Votre président souhaitait qu'on puisse parler de cette année de présidence. On pourrait l'appeler « un long fleuve tranquille », quoi que ... Grégory avec qui j'ai passé de nombreuses heures au bureau du Grand conseil pourrait en témoigner, ainsi que mes autres collègues députés, mais vous aussi naturellement qui suivez attentivement la politique vaudoise.

C'est vrai que, pour rebondir sur ce que disait en souriant Jean-Marc tout à l'heure, à propos de la relativité gauche - droite de Grégory ou de Philippe, c'est tout d'abord une question de perception. Et quand vous devenez président vous changez de

vous êtes en face de la salle et ce qui était à gauche passe à droite, ce qui était à droite passe à gauche.

Au-delà de ça évidemment cette année n'a pas été tout à fait une année tranquille.

Trois éléments

Le travail du président du Grand conseil n'est pas que présider aux événements vaudois de l'année, c'est d'abord présider le Grand Conseil. On a parfois tendance à oublier que le président du Grand Conseil n'est pas là juste pour inaugurer les chrysanthèmes. Ce sont des mo-

ments importants, mais la fonction essentielle c'est d'abord de présider le Grand Conseil.

Le Grand Conseil, vous le savez, c'est le parlement vaudois, c'est l'organe qui fait les lois de notre canton ; dans un pays fédéral comme le nôtre ce n'est pas rien. Il existe 26 parlements dans notre pays, dont on sait les compétences cantonales, et dans ce sens-là le travail législatif est important.

Et j'ai toujours considéré, à l'instar d'ailleurs de la fonction, que les députés devaient être là pour le fond et se concentrer sur le fond des dossiers et ne pas [avoir] à débattre de procédures, de comment faire ceci, de comment voter cela ; ça c'est le travail du président et évidemment

2019

Fête des vignerons

Du 26 juillet au 11 août



Conférence de François Margot

Au Château Maison-Blanche

Dames bienvenues

30 janvier, 18h30

perception : vous n'êtes plus dans la salle, du bureau ainsi que du secrétariat géné-

ral ; vous aurez observé que nous avons élu cette semaine le nouveau secrétaire général du Grand Conseil, en la personne d'Igor Santucci, ce dont je me réjouis beaucoup. Son élection n'a pas été politisée, contrairement aux souhaits de certains, c'est très important. La fonction politique est l'affaire du président du Grand Conseil, lequel change chaque année, et avec lui le parti présent à cette fonction. Le secrétariat quant à lui devrait pouvoir garder une certaine neutralité.

Le président préserve le sens

Je le disais tout à l'heure, l'importance [cruciale] de présider et de faire en sorte que le Grand Conseil puisse travailler. C'est [particulièrement le cas] quand [surviennent] certains événements tels qu'on a vécu cette année comme par exemple « l'affaire dite Marie » ; je ne veux pas gâcher l'ambiance aujourd'hui mais vous souvenez évidemment de cette extrêmement triste affaire qui a dramatiquement touché le district qui est le vôtre, puisque le papa est pasteur à Villars. Dans le débat qui a suivi, des positions très affirmées de la Commission de haute surveillance de la justice — commission du Grand conseil — organe législatif, premier pouvoir dans notre constitution, face au troisième pouvoir qui est le pouvoir judiciaire,

avec des difficultés de réaction et de positionnement. Très vite évidemment [surgit] une prise en main politicienne, partisane, au travers de ses débats. Quand vous êtes président, et bien, vous avez d'abord [la] première responsabilité de sauvegarder la ligne de nos institutions, sauvegarder le respect de la séparation des pouvoirs, [qui] sont des éléments fondamentaux si l'on veut que le pays puisse continuer à être assis sur de bonnes bases.

C'est notamment un rôle fondamental entre un président du gouvernement, un président du tribunal cantonal, qui au travers de la presse disent ce qu'ils pensent l'un de l'autre et où vous ne pouvez pas imaginer ne pas essayer de trouver le moyen

de les remettre une certaine [conséquence] avec cette vision de l'intérêt du canton ;

Un moment très fort de ce Grand Conseil, très marquant aussi. J'ose penser que là encore le rôle du président a été d'éviter les dérapages verbaux, les dérapages de procédure afin de permettre au Grand Conseil de se concentrer sur le fond, sur la matière.



Laurent Wehrli, conférencier, ancien président du Grand Conseil

Le président maîtrise la procédure

D'autres [moments plus légers] : par exemple quand un député quitte un parti, rejoint quatre autres députés — vous le savez peut-être, pour former un groupe au sein du Grand conseil, il faut être cinq — [dans le but de créer un groupe] et donc du coup on crée, pour la première fois dans l'histoire du Grand conseil, un groupe en cours de législature. Comment fait-on avec ce groupe créé en cours de législature par rapport à la composition des commissions thématiques et en particulier les deux commissions de surveillance que sont celles de la gestion et des finances ?

Vous avez un alinéa de la loi qui dit que tous les groupes doivent y être représentés, mais un autre alinéa dit que, une fois élue pour la législature, il n'y a plus de changement. Vous êtes là comme président et c'est à vous de trancher, de faire votre article de droit et de revenir avec des propositions. Heureusement vous n'êtes pas tout seul, le bureau accompagne ce processus mais vous savez évidemment, qu'à un moment donné, vous allez revenir sur scène

tout seul et qu'il s'agira de pouvoir faire avancer cette idée-là. C'est un moment moins sérieux évidemment que « l'affaire Marie » mais qui a eu des conséquences importantes [et qui a agité le parlement] avec plusieurs interventions des parlementaires, plusieurs dépôts de motion ou de postulat – Philippe qui est dans la commission de la COMOPAR pourrait en témoigner – vient de rendre son rapport ; un communiqué de presse est sorti ce matin, vous en trouverez peut-être des traces dans les médias de demain – qui vise justement à clarifier ces questions-là, à clarifier comment l'on fait pour gérer tous ces éléments.

Puis après vous avez d'autres éléments : au Parlement, malgré que vous ayez le sentiment – ou c'est la réalité - d'une certaine jeunesse, vous [devez rencontrer] des députés qui ont plus d'expérience ou plus d'âge que vous pour leur rappeler que, avant de débattre des travaux d'une commission dans la presse, le sujet doit d'abord être traité au Grand conseil ; vous avez un peu un rôle de papa si j'ose ce résumé-là, c'est parfois surprenant, c'est parfois étonnant, mais c'est aussi encore une fois le rôle du président. C'est parce qu'il a la mission de faire en sorte que le Grand conseil puisse se concentrer sur le fond et ne pas avoir des soucis de procédure.

Enfin, je la rappelle volontiers par ce que ça devait être je crois ma première séance, peut-être la deuxième, vous avez certains petits amusements – ceux qui ont été dans des conseils communaux, voire ont présidé un conseil communal, rient certainement avec cette évocation : nous avons [connu] une série d'amendements qui [s'ajoutant à] un seul alinéa, [ont construit] six niveaux d'amendements qu'il a fallu faire voter dans l'ordre pour remonter la liste et faire en sorte qu'au final le Grand conseil puisse voter l'article en toute connaissance sance . Il est vrai que selon le bout par lequel vous prenez ça, vous êtes sûr de pas-l'après-midi entière à



Jean-Pierre Schenk



Claude Mani

discuter de la procédure plutôt que du fond. Si vous ne le prenez pas trop mal, et bien ça permet de se concentrer sur le fond.

Ce sont des éléments un peu abscons, un peu juridiques, un peu constitutionnalistes, un peu conduite du Parlement, mais encore une fois je crois qu'il est essentiel de rappeler que le rôle du président c'est d'abord cela, c'est en tout cas cela.

Le président relie les autorités et le peuple

Et à côté il y a des moments exceptionnels, extraordinaires, où le président a le privilège d'être invité dans presque toutes les manifestations de ce canton, d'être régulièrement sollicité pour venir soit faire un discours au nom des autorités, soit au moins participer à certains événements ; ce canton est beau, ce canton est dynamique, ce canton est riche d'activités, d'associations dans tous les domaines, que ce soit de la culture, du sports, du social, ou d'autres encore ; il est riche d'institutions, en particulier dans le domaine du sport international mais aussi dans d'autres domaines ; il est riche d'entreprise, dynamique, en particulier en lien avec la plate-forme universitaire de l'université de Lausanne et de l'EPFL ; il est riche de régions comme le Pays d'En Haut, les Ormonts, la vallée de Joux, comme Sainte-Croix, et d'autres, qui cherchent à garder un dynamisme, qui cherchent à trouver des débouchés, des solutions pour rebondir dans une réalité économique pas toujours simple pour ces régions où la notion du « Lémano-centrisme » est perçue évidemment de façon toute particulière ; et ça c'est la beauté de ce point du travail de président du Grand conseil puisque pendant une année vous pouvez, vous êtes, amené à rayonner dans tout le canton est à découvrir ainsi des réalités riches et diverses qui font justement cette richesse du pays de Vaud à laquelle évidemment vous contribuez vous aussi, en particulier, dans ce district. Alors il est vrai, et mon prédécesseur m'avait dit « tu verras, c'est entre 200 et 220 représentations dans l'année », il y a juste Pierre Rochat qui en a fait 245, mon prédécesseur de Montreux a été président de l'année 2002-2003 et Jacques Perrin, président de 2006-2007 en a fait 266. Voilà, vous le savez, vous l'avez lu dans la presse, j'en ai fait 405. En l'occurrence c'est pas parce que

je cherchais à faire un record, mais là aussi mes collègues du bureau peuvent en témoigner, j'avais la volonté qu'il n'y ait pas un « non » du bureau du Grand conseil aux invitations reçues, nous avons dit « oui » à toutes les invitations reçues durant l'année et mon premier vice-président en a accompli 62. Si l'on ajoute les 405 que j'ai faite, parce que je considérais que si l'on prenait la peine d'inviter le Grand conseil par le biais de son président, ou celui de son bureau, il était normal, absolument normal, que le Grand conseil soit au service des Vaudois et des Vaudoises qui souhaitaient sa présence, nous n'avons donc jamais répondu « non ». Il s'est avéré qu'il y avait des manifestations en même temps, des manifestations qui étaient à un bout du canton et d'autres à l'autre, c'est pour ça qu'on s'est réparti la tâche et je remercie encore Jacques Nicolet, l'actuel président, d'avoir particulièrement œuvré dans cette dynamique et aussi dans cette vision- là.

Et puis le troisième élément, que j'ai peut-être occulté [dans ma communication est d'avoir mis] en place durant cette année, cette longue année, [l'opportunité offerte] aux gens qui font ce canton de venir voir ce qu'est le Grand conseil. Parce qu'évidemment on est invité, comme par exemple aujourd'hui, et aujourd'hui je peux un peu parler du Grand conseil, mais quand vous êtes par exemple invité à l'association vaudoise de football, on vous demande de faire un discours et on vous garantit bien à l'avance, par au moins trois courriels et peut-être une lettre officielle, qu'il serait heureux qu'il ne durât pas plus de trois minutes en regard de l'ordre du jour, et c'est évidemment par respect qu'on essaye de le faire ; en d'autres occasions, il faut chanter, etc. Ce ne sont évidemment pas des occasions où l'on pourra parler du Grand Conseil ; vous allez évidemment saluer celui qui vous invite, saluer ce qui se fait dans cette association, vous pourrez peut-être apporter un ou deux éclaircissements, un ou deux éclairages sur ce que le Grand Conseil a pu traiter récemment, tel qu'une loi sur l'enseignement de la musique par exemple quand on se retrouve à la société cantonale des chanteurs vau-

dois ; ce peuvent être d'autres éléments de ce style ; mais, ce qu'est le Grand Conseil, quelle différence y a-t-il entre une motion et un postulat, une interpellation, quelle est la différence entre une résolution et une détermination, comment travaillent les commissions, ce monde un peu particulier qu'est le Grand conseil il est aussi connu pour cela, on croit un peu savoir que c'est un peu là-bas que ça se fait ainsi ; et donc dans ce cadre-là, il est important de pouvoir associer les gens et nous avons donc régulièrement, quasiment presque tous les mardis, puisque le Grand Conseil siège les mardis, invité des représentants du monde économique, politique, syndical, associatif, dans tous les domaines de ce canton, à venir voir concrètement ce qu'était le Grand conseil. Ils venaient généralement vers 16 heures pour voir



*Jean-Pierre Giobellina, Marc Vuagniaux, Pierre Echenard
Philippe Grobéty remet le traditionnel cadeau au conférencier, Laurent Wehrli*

les travaux du Grand Conseil qui se terminent à 17 heures. On passait ensuite un petit moment avec eux pour leur présenter quelques aspects d' »instruction civique » pour leur rappeler un peu ce qu'est le Grand conseil en regard du conseil d'État, en regard des autres institutions vaudoises. Et puis ensuite, parce qu'on est dans ce pays de Vaud, et ce pays de Vaud est aussi très heureux dans ces moments-là, un moment de convivialité pour dialoguer, pour partager sur certains éléments ; je crois que c'était aussi une belle opération de communication pour permettre au Grand Conseil d'aller également à la

rencontre des gens et de pouvoir ainsi présenter les travaux du Grand Conseil. Parce que, qu'on le veuille ou pas, ce Grand Conseil sert ce canton aussi dans ses missions et ses obligations, en particulier justement au travers des différentes lois, mais aussi au travers du budget, au travers de la gestion, au travers de tous ces éléments qui sont fondamentaux dans un régime démocratique comme nous le connaissons. Afin que l'ensemble puisse bien se faire, ou se faire au mieux, pour l'ensemble des Vaudoises et des Vaudois. Je parlais de convivialité, c'est certainement le moment que j'arrête de parler pour permettre de continuer la convivialité et partager ce délicieux repas.

Merci encore de votre invitation.»

Laurent Wehrli

Sur ces belles paroles, Jean Bertalmio, ami de longue date de Laurent Wehrli, témoigne avoir assisté à trois séances présidées par Laurent Wehrli. Lors de la dernière séance, celle de la remise du mandat, l'huissier du Grand Conseil a demandé à Jean Bertalmio s'il venait pour l'ancien président pour le nouveau président. Apprenant que c'était pour l'ancien président, l'huissier a déclaré que durant sa carrière d'huissier, deux personnalités l'ont marqué : Jean Pascal Delamuraz et Laurent Wehrli. Son ami Laurent étant candidat au conseil national, Jean Bertalmio lui souhaite évidemment plein succès.

Communications du Président:

L'Université Rotary tiendra ses assises à Fribourg le samedi 7 février. A ce jour, **SEUL PHILIPPE GROBETY EST INSCRIT**. Notre Président souligne qu'un atelier sera dédié à la jeunesse et un autre aux tâches de secrétariat de Club. Que ceux qui sentent appelés vers ces fonctions n'oublient donc pas de l'accompagner en terre fribourgeoise.

La Rubrique des Ors Monts

Le Président cite un extrait de "La vallée des Ormants", ouvrage cher à son cœur:

« EN 1906, FRAS ÉMOULU DE L'ÉCOLE NORMALE, HENRI NICOLIER EST NOMMÉ MAÎTRE D'ÉCOLE AU

SEPEY. OÙ IL ENSEIGNE À 60 ÉLÈVES DE DOUZE À SEIZE ANS. PAS DE LIVRE DE CALCUL, NI DE SCIENCES NATURELLES. LES TABLEAUX NOIRS SE COUVRENT CHAQUE SOIR... »
Extrait de « La vallée des Ormants »

Anniversaire

Marc Vuagniaux est né le 20 janvier 1959, mais nos lecteurs le savent déjà. Paul Droz est le suivant sur la liste, à la ligne du 26 janvier.

Manifestations annoncées

Franz-Henri Gilliéron tient à rappeler à chacun la rencontre que le club Innerwheel organise avec Nicole Niquille le 9 février à Bex.



En outre, le Rotary Club de Châtel-Saint-Denis, club ami du RC Aigle, fête son 30ème anniversaire et organise une manifestation le dimanche 8 février. On peut s'inscrire sur leur site, mais hélas il est muet sur le contenu de cette manifestation. Ce sera donc une Surprise Party.

Ont contribué au TRAIT D'UNION

Philippe Grobéty, Jacques Gamboni

